



Un appel à l'innovation

CRISALIDE, bien plus qu'un concours!

Organisé par Créativ, l'édition 2009 de CRISALIDE est dédiée aux éco-activités. La raréfaction des ressources naturelles et la nécessité de réduire les impacts de l'activité humaine sur l'environnement deviennent des facteurs déterminants pour le développement économique à court, moyen et long terme.

Les objectifs de CRISALIDE :

- Alerter les décideurs sur les enjeux de ces mutations économiques,
- Stimuler l'émergence de projets innovants répondant à ces enjeux,
- Accompagner les entrepreneurs dans la concrétisation de leur projet,
- Offrir aux projets à potentiel l'impulsion nécessaire à leur réussite.

Les conditions de participation:

- Respecter un périmètre géographique prédéfini (Bretagne et territoire des CCI de Cherbourg Cotentin, CCI de Maine et Loire et CCI de Mayenne),
- S'en tenir à la création d'entreprise ou développement d'activités dans le secteur industriel ou des services aux entreprises,
- Considérer que le projet peut créer 5 à 10 emplois en 3 ans minimum et bien entendu,
- Offrir une éco solution innovante pour le territoire.

Des enjeux économiques

Une mutation inéluctable pour l'économie :

Les fondamentaux de l'économie sont aujourd'hui bouleversés : mondialisation des échanges, modification des grands équilibres géopolitiques, émergence de nouvelles puissances économiques, crise financière... et certains facteurs accélèrent ces changements : explosion du coût des matières premières, changements climatiques, dégradation des équilibres naturels...

La médiatisation internationale autour des conséquences du changement climatique accélère les prises de conscience des populations, des entreprises, des

territoires bousculant les comportements de consommation, les modes de gouvernance et de management. Le rapport Stern estime que le réchauffement climatique pourrait coûter chaque année entre 5 et 10% du PIB mondial, tandis que l'investissement de 1% du PIB suffirait à fortement limiter les effets du changement climatique. De surcroît, la demande croissante en matières premières et énergie des nouvelles puissances économiques bouleverse nos modèles traditionnels de développement reposant sur l'abondance. Le coût de l'inaction sera plus important que celui de l'action !

Ces phénomènes nous interrogent : jusqu'où remettra-t-on en cause nos modèles pour s'adapter à cette « économie de la rareté » ? Quels sont les impacts structurels de ces mutations pour nos territoires et entreprises ?

Dans la suite du protocole de Kyoto, le Grenelle de l'Environnement a jeté les bases de ce nouveau contexte à prendre en compte pour créer les activités pertinentes de demain. Si de nouvelles contraintes s'érigent, ces mutations sont surtout porteuses d'un développement économique d'un nouveau genre, à condition d'anticiper et d'intégrer ces évolutions et leurs déterminants dans les projets de développement.

Entre contraintes et opportunités, les PME ont leur rôle à jouer : leur capacité à s'adapter et innover dans les éco activités peut constituer un moteur de croissance leur permettant de se différencier et gagner en compétitivité.

Le parti pris du concours

Les PME doivent faire face à deux évolutions, devenues des facteurs déterminants pour leur développement économique à court, moyen et long terme :

- ***La raréfaction des ressources naturelles :***

L'explosion des consommations d'énergies fossiles et matières premières et l'épuisement progressif de ces ressources naturelles induisent une hausse rapide de leur prix, qui devrait s'intensifier avec la poursuite de la croissance mondiale. C'est un nouveau défi pour les entreprises : s'adapter au passage de l'économie de l'abondance à l'économie de la rareté. Après des années d'accès bon marché aux matières premières, elles doivent dès aujourd'hui trouver des nouvelles solutions pour rester compétitives. Les entreprises qui sauront anticiper ces « éco solutions » tout en développant de la valeur pour leurs clients auront un avantage concurrentiel certain.

- ***La nécessité de réduire les impacts de l'activité humaine sur l'environnement :***

les émissions de gaz à effet de serre

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est devenu un enjeu majeur des collectivités afin de limiter les conséquences des changements climatiques.

Les règles de marché seules ne permettant pas une adaptation suffisamment rapide, la réglementation sera le moyen privilégié pour les états d'accélérer la prise en compte de cette dimension. Dans ce contexte, l'enjeu pour les entreprises est de transformer cette nouvelle contrainte en opportunités de développement.

la limitation des déchets et la préservation de la biodiversité

Les nuisances de l'activité humaine sur la planète et sur la biodiversité perturbent le fonctionnement de la société, menacent les grands équilibres naturels et représentent un coût potentiel pour la collectivité, notamment en terme de santé publique. La réglementation sera le principal moteur de cet enjeu.

Ces évolutions sont en phase d'accélération forte. Il devient donc urgent que les acteurs économiques les prennent en compte dans leurs projets et innovent.